



SITE CLASSE  
au titre de l'article L. 341-2  
du code de l'environnement



Falaises de Carolles

Décision : Arrêté ministériel  
Date : 12/03/1973  
Code : 50072

- Emprise du site
- Limite communale
- Limite de division cadastrale
- Limite de parcelle
- Bâtiment

Sources :  
IGN BD Parcelles 2017  
IGN Fond Blanc (2002)  
DREAL-NORMANDIE  
PROTECTIONS  
Le 20/09/2019 - DREAL-NORMANDIE

0 50 100 m



Ministère de l'Énergie  
du Développement  
et de l'Énergie  
et de l'Énergie